



REPÈRES

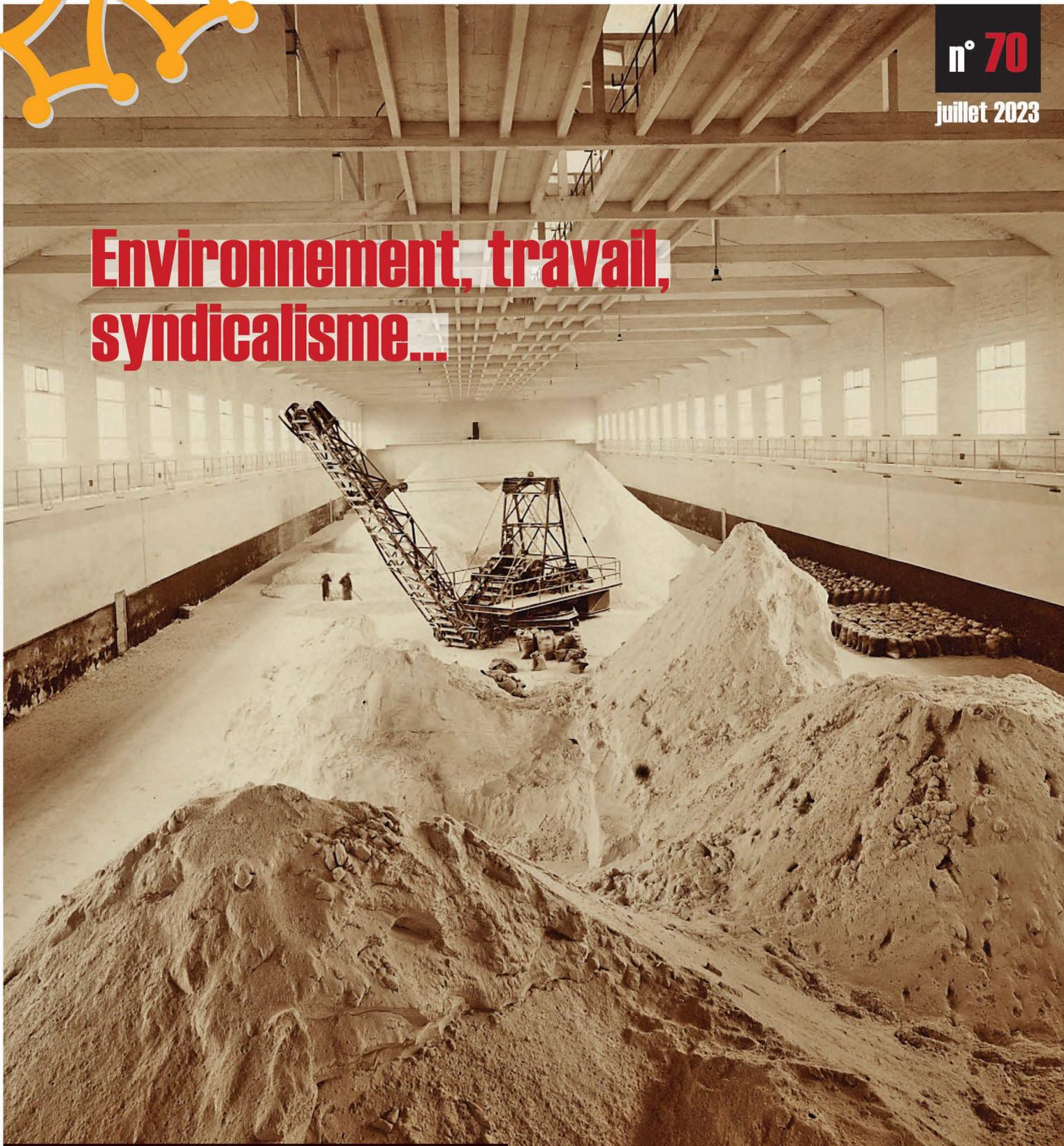
d'histoire sociale en Midi-Pyrénées

Bulletin trimestriel de l'Institut Régional CGT d'Histoire Sociale de Midi-Pyrénées

n° 70

juillet 2023

Environnement, travail, syndicalisme...



irhs Midi-Pyrénées

7, place du Fer à Cheval - 31300 TOULOUSE

Tél. : 05 61 23 35 77

Email : irhs.mp@orange.fr - Web : irhs-midi-pyrenees.com

Directeur de publication : Alain Raynal

Conception, réalisation et impression : Comité Régional CGT Occitanie

Imprimerie Techni Print

Numéro CPPAP : 0424 G 93025

Prix : 5 €

Nitrate entassé dans les entrepôts de l'ONIA à Toulouse et hommes au travail. 50 ans plus tard, le 21 septembre 2001, l'explosion d'AZF tuait 31 personnes dont 21 salariés du site. Il faudra attendre 21 ans, en avril 2022, pour que le groupe Total reconnaisse sa responsabilité. (Photo Archives municipales Toulouse).

→ Sommaire

Édito page 3

Environnement et syndicalisme
Carpenter : la mousse de tous les risques page 4

Environnement et syndicalisme
Toulouse Minimes : pollution au plomb page 6

Luttes
Le tam-tam de la colère page 7

Archives
Journée régionale d'études page 9

Cinémathèque de Toulouse
Rencontre avec Francesca Bozzano page 10

Livre
L'affaire Jules Watrin page 12
L'industrie du nitrate à Toulouse page 13

Hommages
Jacques Cabaret. Martha Desrumaux page 14

Bulletin d'adhésion 2023

Institut Régional CGT d'histoire sociale Midi-Pyrénées

— Adhésion individuelle —

Nom Prénom
Adresse
Code postal Ville
Adresse mail :@.....

— Adhésion collective (Syndicats, Collectivités, Organisations...) —

Organisation
Adresse
Code postal Ville
Adresse mail :@.....

J'adhère à l'Institut Régional CGT d'Histoire Sociale Midi-Pyrénées et je m'abonne à la revue trimestrielle de l'Institut Régional (prix de l'abonnement compris dans la cotisation)

Individuel 27 € Soutien* 50 € (ou plus)
Collectif 55 € Soutien* 100 € (ou plus)

Je m'abonne seulement à la revue trimestrielle de l'Institut Régional : 15 €

Je m'abonne au cahiers de l'Institut National : 18 €
(à rajouter au tarif d'adhésion Individuel ou Collectif sans soutien ou à l'abonnement seul au bulletin trimestriel de l'Institut Régional)

Renvoyer ce bulletin à :
Institut Régional CGT d'Histoire Sociale Midi-Pyrénées
7, place du Fer à Cheval • 31300 TOULOUSE
Accompagné du règlement (annuel) à l'ordre de :
IRHS-CGT Midi-Pyrénées



ipeca.fr

IPECA, LA PROTECTION SOCIALE DES PROFESSIONNELS DE L'AÉRONAUTIQUE ET DE L'AÉROSPATIAL CIVIL ET MILITAIRE.

IPECA œuvre, depuis plus de 70 ans, pour le bien-être de la communauté de l'aéronautique et de l'aérospatial civil et militaire.

Elle protège les femmes et les hommes de ce secteur dans tous les domaines de la protection sociale complémentaire, collective ou individuelle, en santé comme en prévoyance.

COMPLÉMENTAIRE SANTÉ / GARANTIE DÉCÈS / SURCOMPLÉMENTAIRE SANTÉ

Pour en savoir plus : 0 810 510 510 Service 0,05 € / appel + prix appel

IPECA PRÉVOYANCE - 5 rue Paul Barruel - 75740 Paris cedex 15
Institution de Prévoyance régie par le titre III du livre IX du code de la Sécurité sociale relevant de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris cedex 09.

IPECA
UNE VIE À VOUS PROTÉGER

→ Les seconds couteaux du colonialisme

On pensait le parti colonial défait à jamais. Erreur. Grave erreur ! Le vent mauvais de l'extrême droite qui souffle sur la France, l'Europe et au-delà, déverse des relents nauséabonds, xénophobes, revanchards. Pour preuve encore, les propos proférés sans réactions devant les autorités préfectorales et militaires le 8 juin dernier par le maire RN de Moissac, Romain Lopez. Prétendant un hommage aux morts pour la France en Indochine, il se lâche dans une diatribe révisionniste et mensongère. Pour lui, les ennemis restent les communistes, « ces anti-humanistes pour lesquels le Manifeste du parti communiste est une nouvelle bible, le dialecte de Marx leur nouvel opium ». Et de poursuivre :

« Ayant chassé le général de Gaulle du pouvoir, les collabos de Moscou ne parviennent toutefois pas à embrigader le peuple français (...) Ainsi, l'URSS s'attaque à notre Nation hors de son territoire métropolitain (...) Plus qu'un conflit territorial classique, la guerre d'Indochine était une croisade face à la barbarie communiste ».

Il ne peut accepter qu'après deux siècles de colonialisme forcené, de domination, de massacres massifs des populations, de pillage des richesses, les peuples décident de se libérer par eux-mêmes dans un mouvement irréversible qui se propage rapidement de l'Afrique à l'Asie.

C'est tout à l'honneur des communistes, des syndicalistes CGT, d'associations et d'intellectuels courageux de s'être opposés aux guerres coloniales destructrices.

Alors qu'elle cherche à se donner un semblant de respectabilité, Marine Le Pen envoie ses seconds couteaux, nostalgiques du « temps béni des colonies » et de l'OAS, faire le sale boulot.

Après avoir fantasmé sur cette « Grande France, éternelle, universelle, phare hexagonal en proie de l'Europe qui éclaire le monde », l'élu RN insulte la jeunesse d'aujourd'hui qui : « biberonnée à la culture hybride étatsunienne, éduquée aux théories de la déconstruction ou happée par les communautarismes, identifie ses héros dans les fictions de Netflix ou à travers des personnages de cultures exogènes qui se sont distingués contre la France ».

Même si elle peine encore aujourd'hui à se débarrasser de ses vieux démons, nous choisirons toujours la France des Lumières, de la Commune de Paris, du Front populaire, de la Résistance à l'occupant. Cette France de la Révolution qui gravait en 1789 sur la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen : « Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits ». Celle qui inspira 159 ans plus tard au sein de l'ONU la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme : « Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits ». L'égalité enfin revendiquée pour chaque femme et chaque homme sur la planète, pour chaque peuple, pour chaque culture, reste la visée première hors de laquelle toute avancée nouvelle de civilisation restera vaine.

Aimé Césaire, écrivain et grande pensée humaniste écrivait en 1950 : « Colonisation : fête de pont dans une civilisation de la barbarie d'où, à n'importe quel moment, peut déboucher la négation pure et simple de la civilisation ». Veillons. Agissons !

Alain Raynal

→ Carpenter : la mousse de tous les risques

Le prochain colloque de l'IDHS CGT national se déroulera les 30 novembre et 1^{er} décembre sur le thème « *Syndicalisme et environnement : approches historiques et sociologiques (19^{ème} et 20^{ème} siècles)* ». Nous proposons de nous inscrire dans ce travail à partir d'histoires et problématiques posées dans des entreprises de Midi-Pyrénées.

Après avoir constaté que l'environnement occupe une place grandissante dans le débat public et donc parmi les salariés et les syndicats, il est noté que « *si le mouvement syndical n'a pas été écologiste avant l'heure, il n'a pas été non plus indifférent aux questions environnementales* ». Des travaux de recherche montrent que les syndicats se sont intéressés de longue date aux effets sanitaires des produits utilisés dans le travail, à l'usage des ressources naturelles et à l'amélioration des conditions de vie et de travail. Dans nos secteurs d'activités, entreprises, syndicats, à partir de quel moment les questions environnementales ont pris une place importante ? Comment les syndicats les ont abordées ? « Repères » accueille les articles dans ce sens. Les 7^{èmes} Rencontres Régionales Travail Cinéma qui se dérouleront en octobre et novembre prochains seront aussi consacrées à cet enjeu.

A Albias, localité du Tarn et Garonne située sur l'ancienne Nationale 20 entre Montauban et Caussade, un établissement connu localement sous l'appellation « l'usine des Mousses » a régulièrement défrayé la chronique pour ses rejets chimiques durant ses 35 ans d'activité.



Photo Jean Saltarel. IDHS 82

À partir du milieu du siècle dernier, la mousse de polyuréthane (PUR) est devenue un produit indispensable dans de nombreux domaines : ameublement (matelas, canapés, fauteuils...), industries liées au transport (siège, rembourrage, insonorisation) mais aussi dans le bâtiment (isolation, calfeutrage...) pour ne citer que les principaux.

Cette matière dérivée de la chimie pétrolière dépend exclusivement des énergies fossiles. Sa production, compte tenu des investissements qu'elle suppose, est entre les mains de quelques groupes multinationaux, principalement Américains (Carpenter), Anglais (Nobel) Néerlandais (Recticel), les rares entreprises françaises ayant été absorbées au fil de décennies.

C'est ainsi que cette petite usine familiale d'Albias, la Méridionale Des Mousses créée en 1968, a d'abord été reprise par une société alsacienne, PLASCO, puis par l'américain CARPENTER, 2^{ème} groupe mondial, avant que celui ci

décide de la fermer en 2002 pour des raisons de stratégie commerciale bien que rentable.

Quel lien avec l'écologie ?

À plusieurs reprises, les salariés de cette entreprise - dans laquelle j'ai travaillé depuis sa création jusqu'à sa fermeture -, ont été confrontés à des risques importants non seulement pour leur santé, mais aussi pour l'environnement.

Une première alerte, sans conséquence humaine, s'est d'abord produite lorsque un élevage de canards situé sur le terrain adjacent a été décimé après avoir barboté dans le plan d'eau destiné à recueillir les eaux pluviales de l'usine mais qui avait subi un déversement accidentel à la suite du rinçage des cuves

Puis inquiétudes pour l'avenir des emplois dans cette entreprise qui a occupé jusqu'à 80 salariés, lorsque l'utilisation

du Fréon liquide, indispensable dans le procès de fabrication pour permettre la réaction chimique a commencé à être remis en cause, du fait que dans la chaîne de fabrication des dégazages s'échappaient librement dans l'atmosphère.

Puis c'est à partir de 1990 que des graves problèmes de santé sont apparus : les salariés de l'atelier moussage ont commencé à ressentir des allergies, qui ont débouché, pour certains d'entre eux, sur des maladies professionnelles entraînant inaptitudes et licenciements.

L'interdiction des CFC (chlorofluocarbone)

Dès 1987, le protocole de Montréal, - traité international visant à protéger la couche d'ozone - décide l'interdiction de ces substances provoquant des dégâts à l'atmosphère, dont le Fréon utilisé dans les frigo mais aussi pour la fabrication de la mousse. Cette interdiction, lourde de menaces pour notre entreprise pouvait remettre en cause son existence même car de lourds investissements devaient être mis en œuvre pour utiliser une technologie alternative permettant de remplacer le fréon par le chlorure de méthylène.

Sous la pression des salariés et du syndicat CGT, la direction du groupe Plasco accepte de dégager les moyens nécessaires pour financer cette modification du procès indispensable pour la poursuite de la production.

À partir de 1990, le chlorure de méthylène remplace donc le fréon comme catalyseur. Ce nouveau produit a d'abord été utilisé sans protection particulière et sans que les salariés soient prévenus du danger qu'il représente. La seule mesure mise en place, ce fut la distribution quotidienne d'un litre de lait par salarié, censé prévenir les risques liés à l'inhalation de gaz.

Et rapidement les salariés les plus exposés se plaignent d'irritation de muqueuses et d'allergies qui les touchent dans le quotidien de leur existence (démangeaisons insupportables, impossibilité de faire le plein d'essence du fait des émanations

de soufre...). Le CHS-CT demande alors à la médecine du travail de se saisir du problème, mais on découvre que devant le chantage à la fermeture de la direction, cette dernière temporise sur les mesures à prendre ; on invoque même des problèmes psychologiques liés au stress...

En 1995, trois salariés sont déclarés inaptes à la suite de la reconnaissance de la maladie professionnelle. Ils prennent acte de la rupture pour faute inexcusable de l'employeur ; ils obtiennent gain de cause devant les prud'hommes et l'entreprise est condamnée pour avoir mis en danger la santé de ses salariés.

Dans la même période, Plasco est repris par le groupe américain Carpenter, qui rachète 14 sites en France regroupant 2 000 salariés. Il met aussitôt en place les mesures de protection réglementaires : tenues isolantes, masques, gants, aspiration... et les symptômes disparaissent.

L'avenir semble alors assuré et l'actionnaire américain annonce même qu'Albias va devenir un pôle essentiel en vue de la conquête du marché espagnol. Nous obtenons la constitution d'un comité central d'entreprise et la Cgt devient majoritaire dans le groupe, permettant des avancées importantes en matière d'acquis sociaux.

Mais hélas, retournement spectaculaire en 2002 où de façon brutale et inattendue, le groupe décide la fermeture du site d'Albias en invoquant un équipement obsolète, alors qu'aucun investissement

important n'avait été réalisé depuis le rachat.

Nous découvrons alors que cette décision est liée à un « repositionnement » du groupe américain vers le marché du nord de l'Europe, plus favorable économiquement que le sud. C'est le site de Huningue en Alsace qui va bénéficier de gros investissements et qui va concentrer la production française.

Débutent alors une lutte qui va durer huit mois pour s'opposer à cette casse industrielle, qui se soldera par un « plan social » au coût sans précédent, dont le montant (20 millions d'€) aurait pu permettre de renouveler entièrement l'outil de production. La preuve que cette décision ne reposait pas sur une stratégie industrielle mais bien sur des motifs de spéculations financières.

À ce jour, 20 ans se sont écoulés et Carpenter a poursuivi cette casse puisque seuls trois sur les 14 établissements sont encore en activité en France ; ils ne regroupent plus que 200 salariés soit 10 fois moins, et finalement le site d'Huningue a été lui aussi fermé en 2018. En revanche, les profits de Carpenter restent toujours aussi florissants et le groupe prend en 2020 le contrôle de Recticel, son principal concurrent en France, ce qui le place en situation de monopole sur le marché français.

Jean Saltarel



Les salariés de Carpenter lors de la remise des médailles du Travail. Septembre 2002.

Photo Jean Saltarel. IDHS 82

→ Toulouse : Pollution au plomb sur le quartier des Minimes

Pendant plus de soixante années, la société STCM implantée à Toulouse a été active dans le traitement chimique des métaux. Malgré les craintes exprimées dès le début par des riverains, les sols et l'air ont été pollués par le plomb. Ancien syndicaliste CGT d'AZF et rapporteur de la commission d'enquête du CHSCT sur le terrible accident industriel de 2001, Serge Baggi qui préside le comité de quartier des Minimes-Barrière de Paris s'engage fortement avec les riverains dans la sécurité sanitaire de tout le secteur.

Dès 1952, une pétition est lancée dans le quartier des Minimes, sur la zone de Fondeyre. Quelques habitants s'inquiètent alors de l'implantation de la STCM (Société de Traitement chimique des Métaux). Elle doit broyer des batteries et recycler les plastiques, les acides et le plomb. Cette demande des riverains restera lettre morte malgré un continuum de contestations.

Il faudra attendre des dizaines d'années avant que des études d'impact des rejets atmosphériques, des analyses de terre

en 2001, 2004, et 2009, sur les sols à l'extérieur de l'usine, soient entreprises par la STCM. Mais nul riverain n'est informé officiellement. La DREAL, l'ARS, la Mairie l'ont-elles été ?

Début 2000, quelques articles dans la presse locale témoignent de la préoccupation des riverains sur ces fumées toxiques au-dessus de leurs habitations. Gaëlle Uzu, de l'Université de Toulouse, rédige en 2009 sa thèse de doctorat sur les conséquences des pollutions de la STCM sur les végétaux, laquelle révèle des taux de teneur en plomb dans le sol en dehors de l'usine, pouvant dépasser 500 mg/kilogramme de terre. Bien au-dessus de la valeur limite de 300 mg/kg.

Loin d'être passifs, des riverains interviennent auprès de la Préfecture, de la Mairie de Toulouse, de la DASS, des services de l'hygiène, sur les conséquences des nuisances qu'ils subissent. Ils les interpellent sur la nocivité des

poussières sur leur organisme, sur les enfants. Mais rien ne bouge vraiment.

Ce n'est que fin 2014 que la STCM est classée risque « SEVESO Seuil Haut », comme le dépôt voisin de carburants de Esso.

Enfin, en 2022, deux ans après la fermeture du site, après bien des réunions, des articles dans les médias régionaux, les Pouvoirs publics réagissent. A la suite des analyses de sol réalisées par la STCM, ils commencent alors à s'intéresser à l'affaire.

Un premier courrier de la CPAM demande à 12 000 personnes concernées par cette pollution, de participer à un dépistage, une plombémie afin de déterminer le taux de plomb dans le sang. Au premier mars 2023, seulement 236 personnes s'étaient déplacées à cette fin. Ce dépistage, très restreint, révèle déjà plusieurs cas qui dépassent le taux de 50 microgrammes de plomb par litre de sang : un adulte et une femme enceinte, et un cas de saturnisme infantile. Le Conseil départemental, des conseillers municipaux, des associations de parents d'élèves, la Fédération Nationale de l'Environnement reprennent à leur compte les préoccupations des riverains.

Après la fermeture de l'usine, en 2020, la ville souhaitait pouvoir faire bâtir à proximité 800 logements, une station de métro et une école. Dans un premier temps la Mission Régionale d'Autorité environnementale (MRAe), émit un veto sur ce dossier.



Réunion récente du Comité du quartier des Minimes pour échanger les dernières informations.

Photo Armand Cassé

➔ Du Tam-Tam de la colère aux casseroles de la révolte...

Arrivé en 2010 dans le quartier, Serge Baggi s'investit rapidement dans le comité de quartier des Minimes-Barrière de Paris. Son engagement et son travail argumenté au comité feront qu'il sera réélu jusqu'à ce jour à la présidence du Comité de Quartier. Serge est reconnu aussi pour être un élément fédérateur par ses collègues de l'association. Il est convaincu que la production collective d'idées l'emporte sur l'individualisme, et se retrouve aisément dans la démarche de cette association. Elle est une force de questionnement sur la sécurité sanitaire, une force de propositions d'aménagement urbain sur les projets de la municipalité. Parce qu'il croit dans la puissance de l'écrit, il s'investit aussi dans la revue d'information de l'association. Elle permet aux habitants d'être informés sur les sujets importants, tel que celui de la gestion des risques des sites SEVESO.

Que ce soit dans le Comité d'établissement, à la CGT, lors du procès AZF, ou dans le Comité de quartier, Serge Baggi maintient son engagement qu'il juge indispensable afin d'être, comme il le démontre depuis toujours, un acteur citoyen.

Armand Cassé

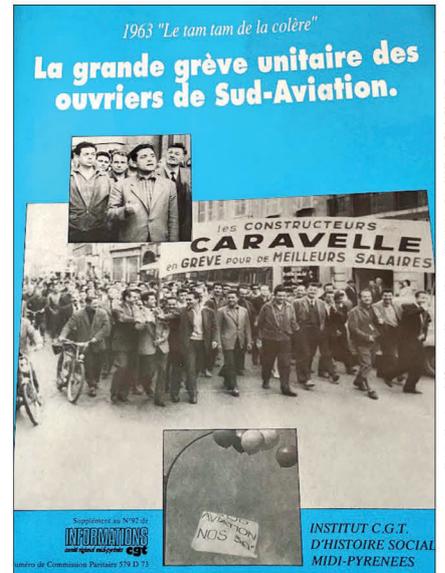
Le mouvement social historique de ce début d'année contre le projet de réforme des retraites est marqué par différentes formes d'actions originales comme les « casseroles » qui rythment depuis près de deux siècles les manifestations à travers le monde.

En 1963, lors d'un long et puissant mouvement de grève victorieux pour les salaires à Sud Aviation, les ouvriers de l'usine Saint-Eloi ont pratiqué une forme inédite et bruyante dans les ateliers, le « tam-tam de la colère » (*).

C'est sous la monarchie en France que les casseroles quittent pour la première fois les fourneaux pour battre le pavé politique. Les foules accueillent à coups de casseroles les notables qu'elles considéraient comme « traîtres à la cause du peuple ». Aujourd'hui, à l'initiative d'AT-TAC, ces « casseroles » ont envahi le parvis des mairies, accompagné les manifestations syndicales, et perturbé les visites du Chef de l'État et de ses ministres. Dans les années 1960 à Toulouse, un conflit majeur a trouvé aussi une forme d'action originale pour se faire entendre.

1963... Nous sommes dans une période de luttes importantes avec la formidable victoire des mineurs et c'est dans ce contexte que va s'engager un des plus longs conflits de l'histoire de Sud Aviation à Toulouse (devenu depuis Aerospatiale puis Airbus) avec pour objectif l'égalité des salaires.

À la suite d'un conflit victorieux des dessinateurs du bureau d'étude en février sur leurs rémunérations, les syndicats CGT (ouvriers et mensuels) diffusent un « *Mémoire sur les salaires* », débattu et amendé dans les ateliers.



Brochure N° 92 d'octobre 1993 de l'IRHS Midi Pyrénées.

Ce dernier fait apparaître des écarts de salaires importants par rapport aux autres usines du groupe et du département (ONIA, Cartoucherie...). Le 11 avril une première grève éclate. Elle porte sur une revendication centrale : une augmentation de 30 francs de l'heure pour tous les ouvriers.

La CGT met en débat les formes d'actions. Il est décidé des arrêts de travail courts et quotidiens, le refus des heures supplémentaires, l'organisation de manifestations en ville.

La CFTC et FO rejoignent le mouvement le 18 avril et le lendemain une grève de deux heures est déclenchée dans toutes les usines du groupe.

Le conflit devient l'affaire des salariés avec leurs propres initiatives. Certains écrivent à la craie dans leur dos « Nos Trente Francs », d'autres collent sur les piliers et les carters de leur machine des papillons revendicatifs, des pièces de 10 francs soudées sont placées à la boutonnière...

De manifestations vers la Préfecture et la Mairie, du blocage des carrefours de la ville, en puissants meetings au Palais

des sports, ce conflit de douze semaines suscite l'adhésion des travailleurs du département et de la population.

Les députés du PCF et du PS interviennent à l'Assemblée nationale et un comité de soutien se constitue avec des syndicalistes, des partis de gauche jusqu'à l'archevêque de Toulouse.

Après sept semaines de grève, une première proposition méprisante de la direction est refusée par plus de 90% des grévistes et le 28 juin les travailleurs apprennent par la radio le « lock-out » de 7 000 ouvriers de l'entreprise et son occupation par les forces de police...

Devant la détermination des grévistes, le soutien de la population et la solidarité financière, la direction recule et le « lock-out » est levé.

C'est le 5 juillet 1963 qu'un accord est signé avec des acquis importants sur les salaires, la prime d'ancienneté et d'autres primes, le paiement des jours du « lock-out ».

Pour les dirigeants du syndicat CGT de Sud Aviation, cette victoire est le fruit de la détermination des travailleurs et la prise en compte de leurs revendications, de l'imagination des 700 syndiqués CGT, de l'unité syndicale, de la démocratie ouvrière, du soutien de la population.

Pendant cette période, une forme d'action originale, mémorisée depuis sous l'intitulé « Le Tam-tam de la colère », a marqué cette lutte qui fait résonance aux « casserolades » d'hier et d'aujourd'hui.

C'est Guy Coudon, secrétaire CGT à l'usine Saint Eloi qui la raconte dans une brochure de l'IRHS Midi Pyrénées intitulée « La grande grève unitaire des ouvriers de Sud Aviation » (Lire extrait ci-dessous)

Maurice Biard, à l'époque chaudronnier et responsable CGT, à l'origine de l'édition de cette brochure, se souvient aussi de ce temps fort :

« Ces rappels par les bruitages, nous les avons pratiqués victorieusement dans les années 60 à Toulouse, à Sud-Aviation, sous le vocable de Tam-Tam de la colère.

1963 c'est la fin de l'État d'urgence interdisant les manifestations et rassemblements imposé pendant la guerre en Algérie. C'est aussi la reprise des luttes, enclenchée par la formidable victoire des mineurs.

C'est Marseille-Marignane qui montre l'exemple à Sud Aviation. Pour Toulouse c'est au Bureau d'études et à la Salle de traçage de Blagnac, que démarrent les actions revendicatives par des mouvements courts et spectaculaires.

Enfin le 18 avril les « ouvriers horaires » entre unitairement dans le mouvement. A l'issue de débats sur les revendications, il apparaît des divergences entre l'augmentation en pourcentage et une somme égale pour tous. Ce sera finalement la revendication de « Nos trente francs ».

Au témoignage de Guy Coudon, nous ajouterons l'essentielle désorganisation, occasionnant des baisses de productivité, au moindre coût pour les grévistes. En effet plusieurs fois par jour le bruit était à un tel niveau qu'ouvriers et agents de maîtrise, des ateliers et des bureaux, étaient contraints de sortir à l'extérieur et d'attendre la fin des « carillons » devenus insupportables.

Le Tam-Tam de la colère, pas seulement pour se faire entendre, devient une forme de lutte d'une grande efficacité. »

Gerald Veirier
IRHS Midi Pyrénées

(*) Merci à Edouard Pivotsky pour sa recherche sur les sources.



Disque 45 tours/minute édité en 1993 sur le « Tam-tam de la colère ».

L'ORIGINE DU « TAM-TAM »

« Comment le tam-tam a démarré ? Difficile d'être très précis, je ne peux que le décrire tel que je l'ai vécu ».
« A Saint-Éloi, le départ des débrayages était donné à la Chaudronnerie, située au fond du grand Hall 50. Ainsi, les grévistes gagnaient les vestiaires en cortège. Le chef d'Atelier principal de Saint-Éloi, pour tenter d'intimider le délégué (ou les militants) qui, à l'aide d'un sifflet, donnait le signal du débrayage, venait du côté de la chaudronnerie quelques minutes avant l'heure fixée. Pour tromper sa surveillance et distraire son attention, du côté opposé, à 20 mètres de lui, quelques militants se sont mis à taper sur des morceaux de tôle. Le chef en question se dirigeant alors vers les « bruiteurs », la suite on la devine, ce sont les autres, dans divers coins, qui se sont mis à frapper, pour éviter un repérage... A la troisième ou quatrième fois, le bruit a été rythmé sur trois notes : « NOS TRENTE FRANCS ! »... Rythme vite repris par tout le Hall 50. Il ne fallut pas longtemps pour mesurer combien était efficace cette forme d'expression du mécontentement. Elle devint une des actions principales durant le conflit. Quelques mois plus tard, un contrôleur quittant l'entreprise, me demandait une cassette vierge en échange... D'UN ENREGISTREMENT QU'IL AVAIT FAIT D'UNE SÉANCE DE BRUITAGE... ! Positionné quasiment au centre du Hall, on entend à la fois le bruit de fond du slogan revendicatif, et un carillon par lequel les chaudronniers et les machinistes se répondaient. Cet enregistrement, accompagné d'un commentaire de Jo BIGLIONE, a été moulé dans la cire en un disque intitulé : « LE TAM-TAM DE LA COLÈRE ».

Guy COUDON

→ Journée régionale de sensibilisation à l'archivage du 24 mai 2023 Ne perdons pas la tête !

La mémoire, s'entretient, se cultive, elle peut se perdre, s'effacer. La mémoire cérébrale, très riche, d'une fiabilité évolutive et qui disparaît totalement en même temps que les individus ; la mémoire matérialisée sur papier, sous forme d'objet ; la mémoire numérique, à la fois réelle et virtuelle ; toutes ces mémoires ont une fragilité qui préoccupe l'Institut d'Histoire Sociale.

Le 15 décembre 2022, l'AG de l'IRHS a décidé d'organiser une journée régionale de sensibilisation à l'archivage. Elle a eu lieu à la Bourse du Travail de Toulouse le 24 mai 2023. Avec la participation de 15 camarades dont 3 actifs, la matinée a permis de rappeler le cadre législatif des archives, leur intérêt pour l'activité syndicale au quotidien, leur force de témoignage judiciaire, leur richesse pour les historiens et chercheurs. Puis un échange s'est engagé sur les idées reçues concernant les archives. La diversité des supports a été listée : documents écrits, dessins et affiches, photos, audio, vidéos, films et tout ceux-ci sous forme numérique, sans oublier les objets (drapeaux, médailles, tampons, etc.). Des échanges ont abordé l'évolution des supports numériques, leur délai d'utilisation, mais aussi sur les matériels et logiciels permettant la lecture de ces supports.

La CGT est le plus important producteur de documents d'archives à caractère social. L'archivage est souvent perçu comme une activité complexe tout simplement parce que notre façon de travailler la rend complexe. Quelques méthodes de travail ont été mises en évidence, valables pour des documents papier ou numériques, par exemple : 1 affaire = 1 dossier avec toujours une date de début et une date pour la clôture. Il existe de méthodes simples pour trier, classer, nommer et enfin archiver, encore faut-il les connaître et les mettre en pratique.

L'après midi, deux responsables des archives départementales de Haute-Garonne, Nathalie Regagnon et Sylvia Terjanian, sont intervenues pour rappeler l'importance des archives syndicales et la nécessité de pouvoir transmettre leur contenu. Même avec des archives très correctes dans une structure syndicale, la transmission de leur contenu est compliquée parce que le lieu de stockage est souvent inconnu du public intéressé. Un nouvel échange a abordé les différentes formes pour confier les documents aux archives départementales ou municipales : prêt ou don.

Cette journée n'est bien entendu pas une fin, mais une première étape d'une sensibilisation qui doit arriver jusqu'aux syndicats, là où sont les syndicalistes actifs, donc producteurs de documents d'archives. Cette initiative est appelée à se renouveler sur différents lieux de notre région. Howard Zinn écrivait : « Tant que les lapins n'auront pas d'historiens, l'histoire sera racontée pas les chasseurs ». Les historiens existent, encore faut-il ne pas les priver de matière première.

Philippe Leclerc



Thèses et mémoires : un trésor documentaire

Plus de 400 mémoires et thèses universitaires des étudiant(e)s en histoire sociale de l'université Jean Jaurès de Toulouse sont archivés à l'IRHS, au siège du Comité régional CGT à Toulouse. Ces travaux universitaires concernent pour l'essentiel des recherches et études réalisées dans les départements de Midi-Pyrénées. Ils pourront être consultés sur place. La liste sera prochainement publiée sur le site web de l'IRHS.

→ Cinémathèque de Toulouse : toute la mémoire du cinéma

Nos 7^{èmes} Rencontres Régionales Travail Cinéma se dérouleront dans les villes de Midi-Pyrénées en octobre et novembre prochains, avec la journée régionale prévue le 1er décembre à l'ENSAV à Toulouse. Nous avons renouvelé notre coopération avec la Cinémathèque de Toulouse située rue du Taur et son centre de conservation et de recherche implanté à Balma qui nous proposent pour chaque édition la projection d'un trésor cinématographique.

Considérée aujourd'hui, avec la Cinémathèque française à Paris, comme l'une des deux cinémathèques d'intérêt national en France, la Cinémathèque de Toulouse créée en 1964 et son Centre de conservation et de recherche de Balma, plus particulièrement consacré à la préservation, contribuent activement à conserver et valoriser le patrimoine cinématographique. « *Quand une projection se termine, que reste-t-il du moment magique que le film vient d'offrir au spectateur ? Comment se construit la mémoire du cinéma, où se trouve-t-elle et comment la protège-t-on ?* »

Aujourd'hui, plus de 51 300 copies sont inventoriées dans la collection de la Cinémathèque. Ainsi que 100 000 affiches, 500 000 photos, 15 000 ouvrages et de très nombreux autres documents...

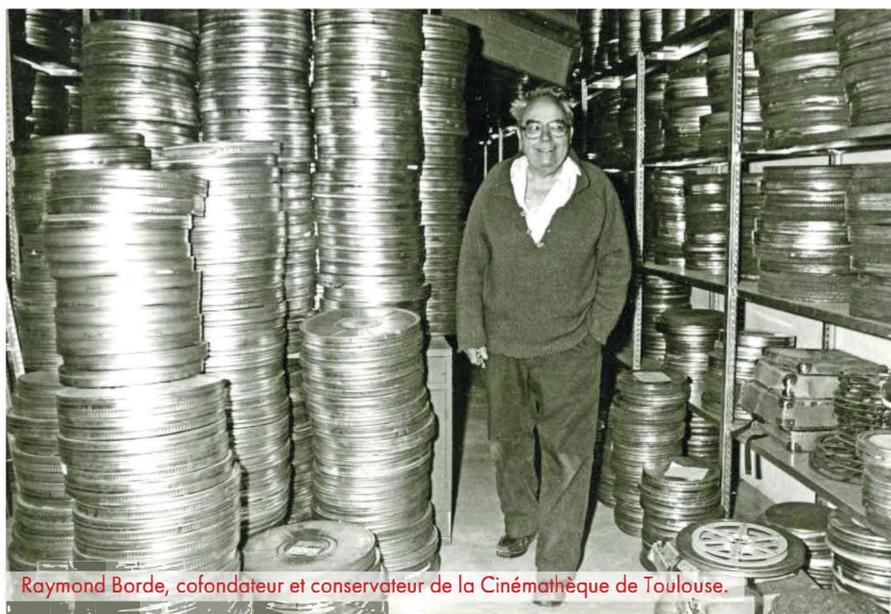
Se refusant à devenir un mausolée, la Cinémathèque consacre une part très importante de son activité à la diffusion et la valorisation de la culture cinématographique via les projections publiques. Auxquelles s'ajoutent : la participation dans plusieurs festivals, la mise sur pied de partenariats, l'accueil de publics jeunes et étudiants, des expositions, résidences d'artistes... Francesca Bozzano est directrice des collections à la Cinémathèque de Toulouse, et responsable de toutes collections, films et non-films. Nous lui avons proposé de nous en dire plus sur les missions et les défis nouveaux techniques et culturels à relever pour la restauration et la préservation des films.

- Quelles sont les particularités des collections conservées à la Cinémathèque de Toulouse ?

Francesca Bozzano : La collection de films est constituée en majorité par des copies positives, c'est-à-dire par des copies d'exploitation, et ses fonds les plus riches concernent le cinéma français, le cinéma soviétique, le cinéma américain classique, les cinémas d'Amérique latine, le cinéma régional... Elle se caractérise également par un fort intérêt porté à la dimension populaire du cinéma, que l'on retrouve aussi dans le très important fonds de revues conservées à la bibliothèque. Le fondateur de la Cinémathèque de Toulouse, Raymond Borde, a toujours été passionné par une approche historique et sociologique du cinéma, et les collections en portent aujourd'hui la trace. Il est intéressant de rappeler l'un de ses propos : « Les cinémathèques s'emploient à conserver ce que l'industrie s'emploie à détruire. Elles ne se bornent pas, comme les musées et les bibliothèques, à gérer l'héritage paisible du passé. Elles ont une activité militante et pathétique. »

Enfin, la Cinémathèque de Toulouse conserve la plus vaste collection d'affiches de cinéma de France, qui couvre l'ensemble de l'histoire du septième art, de 1907 à nos jours. L'ensemble de ces collections – film et non-film – est abrité au Centre de conservation et de recherche situé à Balma.

- Quels sont les métiers et les missions premières du département film au Centre de conservation et de recherche à Balma ?



Raymond Borde, cofondateur et conservateur de la Cinémathèque de Toulouse.

Crédit photo : Cinémathèque de Toulouse

Pour mieux connaître l'histoire de la CGT

Afin de faciliter l'accès à des connaissances essentielles sur les grands thèmes d'intervention du syndicalisme, l'IHS national édite une nouvelle collection « Repères historiques ». Trois premiers ouvrages sont à votre disposition.

Pour commander (prix modique), consulter le site : ihs.cgt.fr

Crédit photo : Cinémathèque de Toulouse



Technicien au poste scanner.

Francesca Bozzano : « Le service film est, avec l'iconographie, l'un des deux services du Centre de conservation et de recherche de Balma consacré à la préservation. Documentalistes et techniciens y travaillent à la sauvegarde et à la mise en valeur de tous types de films : longs métrages de fiction, documentaires, films amateurs tournés par des particuliers... Leurs tâches très variées vont du repérage d'éléments disparates (films rares ou considérés comme perdus) à la réparation et l'entretien de bobines endommagées en passant par le reconditionnement, les tests d'acidité, le catalogage dans la base de données et, la numérisation pour conservation, consultation et diffusion, voire la restauration numérique.

- Avec la disparition des pellicules argentiques et le passage au tout numérique, quels sont les principaux défis techniques et culturels à relever ?

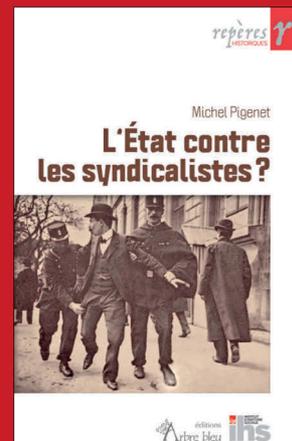
Francesca Bozzano : La pellicule est inévitablement marquée par chaque passage entre les dents du projecteur, tandis que le numérique nous permet de montrer les films sans les abîmer. Toutefois, il présente également de multiples défis : faire le tri des œuvres cinématographiques à numériser n'est pas toujours indolore ; il faut ensuite opérer dans le respect de l'oeuvre, en résistant aux éventuelles incitations (de la part des réalisateurs, des commanditaires ou du

public) à remettre le film au goût du jour en modifiant ses couleurs, son rythme, en gommant ses imperfections... Pour terminer, la conservation à long terme des fichiers numériques est pour l'instant plus complexe et moins durable que dans le cas de l'argentique qui - stocké dans de bonnes conditions - peut perdurer pendant des siècles.

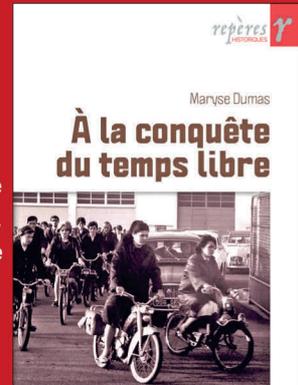
- Dans le cadre de mobilisations sociales, des militants syndicalistes ont eux-même filmé ou possèdent des documentaires amateurs sur films super 8 ou plus récents sur support numérique qui retracent ces luttes. Que leurs conseillez vous ? Recevez vous de tels documents d'histoire sociale ?

Francesca Bozzano : À mes yeux, il s'agit de documents de grand intérêt, essentiels à préserver. Mon conseil est de les confier à qui peut les conserver dans des bonnes conditions et les mettre à disposition des chercheurs. A la Cinémathèque de Toulouse nous sommes tout à fait partants pour conserver les fonds audiovisuels qui documentent les luttes syndicales et politiques dans la région ou dans le Grand Sud Ouest. Pour les autres territoires, de nombreuses cinémathèques s'occupent également des fonds amateurs à un niveau régional ou local.

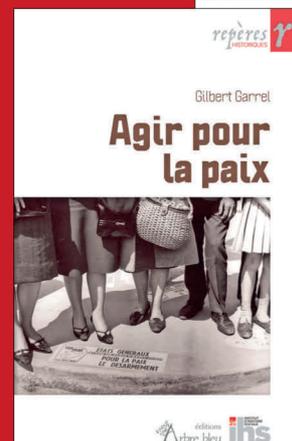
Propos recueillis par Alain Raynal



Par Michel
Pigenet,
historien



Par Maryse
Dumas,
syndicaliste



Par Gilbert
Garrel,
syndicaliste

→ La grande grève de Decazeville en 1886

Le festival toulousain « Histoire à venir » vise à remettre en lien la démocratie et le savoir au travers de l'histoire. A l'occasion de la 6ème édition, le jeudi 25 mai 2023, l'auteur Pascal Dessaint et l'historien Emmanuel Courrèges se sont rencontrés. Cela a été l'occasion d'aborder l'une des grandes grèves ouvrières à Decazeville en 1886 par deux approches.

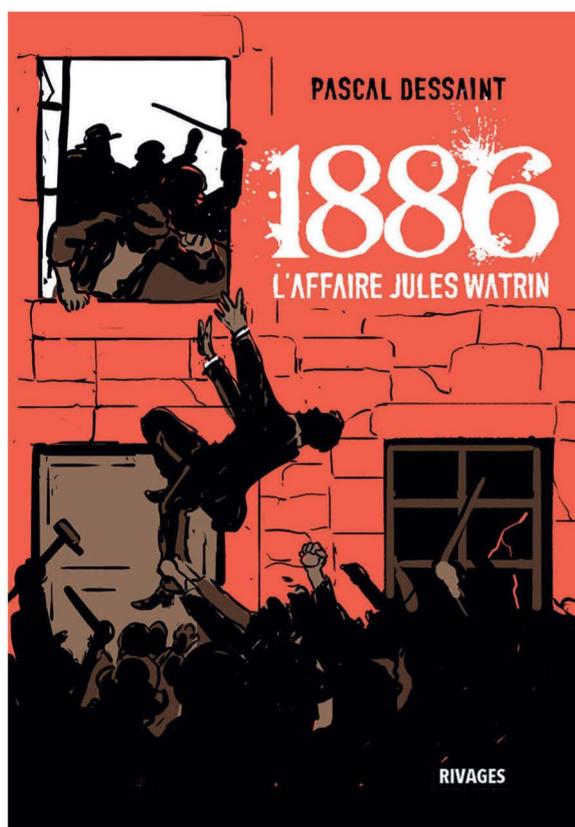
Le mardi 26 janvier 1886, quatre mineurs sont excédés en découvrant une baisse de leurs salaires. Ils saisissent alors l'ingénieur, sous-directeur des mines de Decazeville, Jules Watrin. Les choses s'enveniment, Jules Watrin, poursuivi par la foule qui grossit par milliers, se réfugie dans un bâtiment. Frappé, il est défenestré, roué de coups à terre, il décède le lendemain. Devant la sidération de l'événement, la grève s'interrompt. Elle reprendra un mois plus tard, pour durer 108 jours et être ainsi la plus longue grève de l'histoire ouvrière sous la IIIème République.

L'historien Emmanuel Courrèges, spécialiste des imaginaires sociaux, de l'histoire politique, nous livre une approche autour de la dimension de « guerre sociale ». Ce qui l'amène à s'intéresser à ce moment de l'histoire, c'est le poids de la presse qui a couvert la mort de Jules Watrin. Au-delà des titres régionaux qui relatent l'affaire selon leur opinion entre « L'Aveyron Républicain » et « Le Journal de l'Aveyron », plutôt à droite, voire réactionnaire, c'est le journal national « Le Cri du peuple » qui fait basculer l'histoire. Ce dernier est

fondé par Jules Vallès, en 1871, et refondé en 1883, dans la foulée de la loi sur la liberté de la presse de 1881. Dans « Le Cri du peuple », Jules Guesde livre alors un éditorial au lendemain de la défenestration de Jules Watrin : « *Mardi matin, la grève éclatait. Et le même jour le sang avait coulé. Par extraordinaire, pour la première fois peut-être, ce*

travail et les travailleurs pouvaient être affranchis à ce titre, il y a longtemps que la chose ne serait plus à faire. Mais devant ce cadavre d'employeur, de tortureur, qui va tirer des larmes de tous les yeux bourgeois et des condamnations d'une justice également bourgeoise, il nous est impossible de penser à autre chose qu'aux souffrances, aux injures et aux provocations dont une pareille mort n'est que le couronnement pour ne pas dire le châ-timent. »

Par ces mots, Jules Guesde refuse de condamner la mort d'un ingénieur. N'oublions pas non plus que nous sommes tout juste 15 ans après la Commune de Paris. Emmanuel Courrèges renchérit sur cette intervention de la presse en citant un ouvrage collectif dirigé par Dominique Kalifa « *La Civilisation de la presse* ». Pour preuve, il n'y qu'à relire ce qu'écrit Rastignac dans « *L'illustration* », le 6 février 1886 : « *Les journaux sang de bœuf ont trouvé un aimable euphémisme pour caractériser ce meurtre lâche. Ils l'ont appelé fait de guerre sociale. Fait de guerre, cela dit tout. On tue, on pille, on assomme. Fait de guerre. Une foule (c'est toujours épouvantable, une foule, quand ce n'est pas sublime) se précipite sur un homme seul et désarmé et le trépigne. [...] Ce qui est un fait, c'est que les mineurs de Decazeville ont été féroces, les « mouquettes » de là-bas plus farouches encore que celles de Germinal et que M. Watrin, victime coupable, est mort à son poste en tenant tête aux meurtriers innocents* ».



n'est pas du sang ouvrier. La victime, pour parler le langage officiel, est le directeur de la mine, un nommé Watrin qui jouait depuis trop longtemps avec les colères prolétariennes. Nous ne sommes pas, nos lecteurs le savent, de ceux qui crient aux exploités : "Mort un exploitateur, morte l'exploitation !" Si le

➔ « Aux origines d'AZF - Le problème de l'azote en France (1919-1940) »

« *L'illustration* », c'est ce qui a amené l'écrivain, Pascal Dessaint, à écrire son dernier livre, « *1886: l'affaire Jules Watrin* », sorti le 10 mai dernier aux éditions Rivages. C'est sur un marché aux puces dans l'Aveyron que Pascal Dessaint a découvert deux tomes reliés pleine peau de numéros de « *L'illustration* ». En feuilletant son acquisition, Pascal Dessaint tombe sur une illustration de l'affaire Watrin. Il se lance alors dans deux ans de travail qui l'amènent à une version littéraire tout en s'appuyant sur des sources, comme une trace de sa formation d'historien. Son ouvrage est basé en trois temps : le meurtre, la grève et le procès. Contrairement à un travail purement scientifique, sa qualité de romancier lui a permis de faire des choix pour les besoins de scène. Sur le procès, il ne s'est pas appuyé sur les minutes du procès, comme tout bon historien, mais essentiellement sur les articles de presse de l'époque. Mais ce qui a sublimé son travail c'est la découverte des télégrammes que rédigea la direction des mines. Une mine (sans jeu de mots déplacé) d'informations.

Pascal Dessaint nous offre un livre dans la lignée de ses autres ouvrages, qui témoigne de son rejet de l'injustice et de sa foi à être toujours du côté des plus fragiles.

Boris Beaudoin
IDHS Haute-Garonne

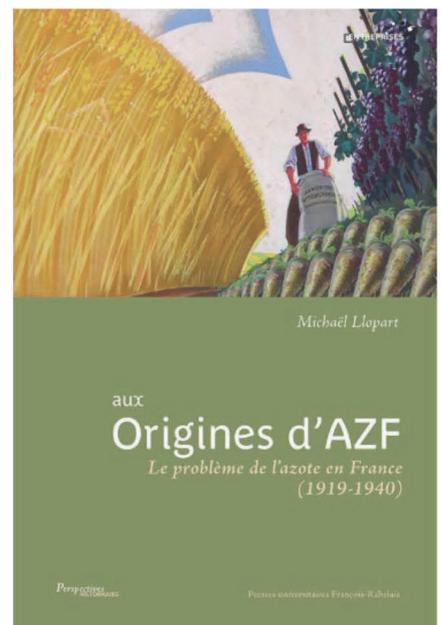
Docteur en histoire contemporaine, Michaël Llopert a été invité à plusieurs reprises de notre revue « Repères » sur l'histoire de l'industrie de l'Azote à Toulouse.

Il y a bientôt cent ans, naissait à Toulouse l'Office national industriel de l'Azote (ONIA), l'ancêtre de ce qui deviendra plus tard AZF. La création de cette usine d'ammoniaque synthétique le 11 avril 1924, découle de la volonté des dirigeants politiques français de résoudre le problème d'approvisionnement du pays en azote qui s'était posé brutalement durant la Première Guerre mondiale.

Outre l'incapacité de son industrie à pouvoir fournir assez de poudres et d'explosifs en cas de guerre, la France ne fabrique pas assez d'engrais azotés en temps de paix, ce qui nuit à la modernisation de son agriculture. Cependant, malgré l'urgence de la situation, la création de cette entreprise publique ne fait pas l'unanimité, dans la mesure où l'opinion perçoit mal le fait que l'État intervienne sur un marché dévolu jusqu'ici aux seuls intérêts privés. Aussi, pour se développer et faire la preuve de son utilité industrielle, l'ONIA, a dû surmonter de très nombreux défis sur lesquels cet ouvrage se propose de revenir dans le détail, dressant ainsi une fresque économique et sociale sur la première partie de vie de cette usine et de son personnel (ouvrier et ingénieur).

Traitant des origines de l'usine AZF et des raisons de sa création, ce livre analyse également les deux premières décennies d'existence de l'entreprise, en essayant de comprendre comment elle a contribué à la résolution du « problème

de l'azote » durant l'entre-deux-guerres. Adoptant une perspective globale, ce livre replace la trajectoire de l'ONIA dans le contexte plus large d'une époque marqué par une évolution rapide des techniques, des marchés, de la législation sociale, de l'histoire ouvrière et syndicale, et du rôle de l'État.



Précommandes possibles :
mickael.robert@univ-tours.fr
dessaux@univ-tours.fr

(1) Edité à Tours aux Presses universitaires François Rabelais, 2023, 400 pages (sortie septembre 2023)

→ **Hommage à Jacques Cabaret**

Responsable CGT du syndicat de l'hôpital d'Auch, l'un des fondateurs de l'IDHS du Gers, Jacques Cabaret est décédé le 13 février dernier après une longue vie de militantisme.

Jacques Cabaret, naît à Auch le 6 août 1935. A l'âge de 19 ans il entre à l'école d'infirmiers de l'hôpital psychiatrique du Gers à Auch où s'est déroulée toute sa carrière comme infirmier puis surveillant. Appelé sous les drapeaux pour participer à la guerre d'Algérie, il sert en tant qu'infirmier à Alger puis à Arzew

A son retour il reprend son poste d'infirmier. Débute alors ses activités syndicales. Rapidement il accepte des responsabilités et devient secrétaire du syndicat CGT de l'hôpital. Il siège dans

plusieurs instances en tant que représentant syndical dont la plus importante: la commission de surveillance de l'hôpital qui décidait des orientations et de la bonne marche de l'établissement. En plus de ses activités au sein de l'hôpital, il milite à l'UD Cgt du Gers pour laquelle aux côtés d'Angel Rossi il met en place des stages de formation syndicale et participe à la création de plusieurs syndicats dans les hôpitaux locaux du Gers.

Aussi discret que cultivé, il a voué sa vie aux causes qu'il estimait justes. Il fut membre actif de plusieurs associations dont : l'ANACR en tant qu'ami de la résistance, sujet qui le passionnait ; l'Association France Palestine Solidarité ; la Société archéologique ; le Centre culturel espagnol ; « Ciné 32 »... Abonné aux

saisons théâtrales et insatiable lecteur, il était toujours disponible pour participer aux événements culturels.

Cheville ouvrière de la création et secrétaire de l'IDHS du Gers, il a donné son temps sans compter. Il aimait dire : « nous ne sommes pas des historiens nous sommes des passeurs de mémoire ». Nous n'oublierons pas cet homme tranquille, engagé et volontaire qui restera un modèle de militantisme...et notre ami.

L'IRHS CGT se joint à l'hommage rendu à Jacques Cabaret par ses camarades de l'IDHS du Gers.

Danielle Renault



La vie de nos instituts : IDHS Cgt Hautes-Pyrénées

→ **Martha Desrumaux au Panthéon !**

L'IDHS Cgt des Hautes-Pyrénées organisait le 26 avril dernier une conférence — débat « Martha Desrumaux, ouvrière, syndicaliste, féministe, résistante, internée, députée » avec la participation de Pierre Outteryck, historien et biographe de Martha.

Plus de 60 personnes ont écouté et débattu suite à cette conférence qui a rencontré un très vif intérêt.

Ouvrière du textile, travaillant dès l'âge de neuf ans, syndiquée à la CGT dès l'âge de 13 ans, entre en politique dès 15 ans, (aux jeunesses socialistes puis au jeune Parti communiste), la « pasio-

narria » du Nord, Martha Desrumaux a consacré toute sa vie (1897-1982) à défendre et à valoriser les anonymes, ceux dont le militantisme et le travail ont aussi contribué au développement des valeurs de notre société. Ouvrière, résistante, déportée, féministe elle a sa place au panthéon aux côtés de Marie Curie, Germaine Tillon, Geneviève de Gaulle-Anthonioz, Simone Veil.

Refus de la résignation quel que soit son adversaire, volonté de rassemblement, porteuse des valeurs de liberté, de justice sociale, de fraternité, de solidarité et de paix, ardente combattante contre le fascisme et l'extrême droite, Martha est

sans aucun doute l'une des plus grandes figures issue de la classe ouvrière dont a bénéficié le mouvement ouvrier de notre pays.

Faire entrer l'ouvrière Martha Desrumaux au Panthéon n'est pas un devoir de mémoire mais un droit de mémoire. Elle est de ces femmes qui ont œuvré pour l'émancipation de l'humanité.

A l'issue de cette rencontre chaque participant est reparti avec le modèle de lettre s'adressant au Président de la République.

Jean-Luc Ambrosini

MUTUELLE

SANTÉ

MILITANTE

PRÉVENTION

Prix d'un appel local

 **09 77 425 525**

MUTAMI, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité, immatriculée au répertoire SIRENE sous le numéro 776 950 677, dont le siège est au 70 boulevard Matabiau CS 46951 31069 Toulouse Cedex 7.
Mutuelle soumise à l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR : 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris)

Toujours mieux
vous protéger...



 **N°Cristal 0 969 36 80 80**
APPEL NON SURTAXE

 **mutaero**
Vous respirez la santé

 www.mutaero.net

 **MUTUALITÉ
FRANÇAISE**

